

ASCORSAIRE

LISTE RECAPITULATIVE DU MATERIEL MINIMUM D'ARMEMENT, DE SECURITE ET DE CROISIERE EXIGE A BORD DURANT LA MYTH ET LE NATIONAL.

I – Matériel exigé par les Aff.Mar (Division 240 version du 10/06/2010) Annexe 240-A.5

- * Un équipement individuel de flottabilité par personne embarquée.
- Un moyen de repérage lumineux.
- Un système permettant la remontée à bord pour une personne tombée à l'eau.
- Un miroir de signalisation
- 3 feux rouges à main
- Un système d'assèchement fixe ou mobile. Ex : seau ou écope
- Un extincteur
- Un dispositif permettant le remorquage : point d'accrochage et bout de remorquage (défini en II)
- Le pavillon national
- Un compas magnétique
- La (ou les) carte de navigation de la région
- Le RIPAM qui se trouve dans les ouvrages comme l'Almanach du Marin Breton ou Bloc Marine ainsi que l'annuaire des marées et le livre des feux
- Un document décrivant le système de balisage de la zone fréquentée. Eventuellement sous forme de plaquettes autocollantes

II – Matériel demandé dans le Règlement de Série Corsaire (version mars 2012) :

- Une ancre d'un poids mini de 5 kgs
- Une aussière d'ancre de diamètre 10 mm mini et d'une longueur de 20 m mini.
- Un bout de remorquage de diamètre 8mm mini et d'une longueur de 10 m mini (différent du précédent)
- Un aviron ou 2 pagaies
- Une gaffe (non combinée à un aviron ou une pagaie)
- 1 Kg d'outils
- 4 pare battage de taille raisonnable

III – Matériel supplémentaire décrit dans les Instructions de Course et qui modifient le RS :

- * Une chaîne d'ancre d'une longueur de 5 m mini et d'un diamètre de 6 mm mini.
- * Un tourmentin et/ou un foc n°1
- * Autant de matelas et de sacs de couchage que de personnes à bord
- Autant de couverts, d'assiettes, de verres et de tasses que de personnes à bord
- Un réchaud, 2 casseroles ou une casserole et une bouilloire
- Une réserve de boissons de 4 litres minimum.

Màj : 17/07/2012